

## PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF) Calendrier

### De janvier à avril 2023

Préparation de la campagne PSF – Diffusion de la note de cadrage et des documents supports par la FFAAA.

Vous pouvez d'ores et déjà créer le profil de votre structure sur la plateforme « [Le Compte Asso](#) » ou le mettre à jour, si vous avez déjà déposé un dossier de subvention sur la plateforme.

*Des tutos sont disponibles sur la page d'accueil [Le compte Asso](#) pour vous guider.*

### 30 avril 2023

Clôture des demandes de subventions

**⚠ N'attendez pas la dernière minute pour créer votre Compte Asso et saisir votre demande de subvention. La subvention PSF se clôture le 30 avril à 23h59 et aucun dossier ne pourra être instruit passé ce délai.**

### Courant août 2023

Annonce des résultats du PSF 2023 par la FFAAA.

### De fin août à fin octobre 2023

Mise en paiement des subventions.

### 1er avril 2023

Ouverture de la campagne - Les demandes de subventions peuvent être saisies sur **Le Compte Asso**.

*Vous retrouverez la subvention du PSF FFAAA via le code suivant : 3008*

*La FFAAA propose d'accompagner ses structures dans ce dispositif et de les aider dans la mise en place de leur demande de subvention.*

### De mai à juillet 2023

Etude des dossiers de subvention par la Commission fédérale d'Instruction et d'Attribution du PSF et par l'Agence Nationale du Sport.

### De janvier 2024 au 30 juin 2024

Instruction, via **Le Compte Asso**, du compte-rendu financier.

*Pour rappel, l'ensembles des actions déposées et retenues au titre du PSF, doivent faire l'objet d'un compte rendu à remplir via [Le Compte Asso](#). La Fédération et l'Agence Nationale du Sport se réservent le droit de demander un reversement des sommes allouées en cas de non-respect de cette procédure.*